



An - nasr

vendredi n°23 du 25 juin 2004

Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire, célèbre les louanges de ton Seigneur et implore son pardon

Selon Joseph Ki Zerbo « Une société qui renonce à prendre en charge sa jeunesse et la dote des outils de promotion optimale, enterre son propre avenir ; c'est une société suicidaire » Autrement dit, cette prise en charge passe par l'éducation qui est un facteur de promotion et de développement de l'humanité. Et l'avenir d'une société est l'avenir de ses fils. En général, l'éducation peut s'entendre comme l'action d'élever, de former un enfant ou un adolescent, de développer ses facultés physiques, intellectuelles et morales. L'homme et la femme constituent le noyau de la société. Se sont eux qui engendrent des garçons et des filles qui à leur tour formeront la société humaine (voir S4 V1). Pour cela, les parents ont à l'égard de leurs progénitures de nombreuses obligations notamment la responsabilité de leur éducation (et de leur instruction), élément indis-

pensable pour faire des enfants, des hommes de demain qui respectent les principes islamiques . Par ailleurs, l'éducation de l'enfant commence dès le moment du choix de l'épouse ou de l'époux. Une fois l'épouse choisie, le couple aspire tout naturellement à la procréation .

Quels droits pour l'enfant musulman ?
Par SOUMATA

Réciter l'appel à la prière à la naissance

Lorsque la famille accueille son nouveau-né, l'Islam ordonne que l'on chuchote "Al-azan" à l'oreille droite et "Al-Iqama" à l'oreille

gauche de l'enfant afin qu'il s'agisse des premières paroles qu'il entende dans sa vie. Ce faisant, les parents expriment leur volonté de faire de leur enfant un bon musulman, adorateur de Dieu l'Unique. A cet effet, Abou Rafi a dit « j'ai vu le messenger de Dieu (SAW) faire l'appel à la prière dans l'oreille de Hassane Ibn Ali lorsque Fatima le mit au monde » Rapporté par Tirmizi, Abu Daoud.

Lui donner un prénom convenable

L'Islam multiplie les attentions à l'endroit du nouveau-né au point de demander aux parents de prendre grand soin dans le choix du prénom de l'enfant parce que cela peut conditionner le développement de sa personnalité et le guider tout au long de sa vie. Le prophète (SAW) nous dit à ce propos « C'est un droit de l'enfant sur son géniteur, le fait que celui-ci l'éduque bien et lui choisisse un beau prénom » (rapporté par Al Bayhaqi)

Tout enfant un aqiqa (Baptême)

Tout enfant a droit à une aqiqa qui a lieu généralement le 7^e jour de la naissance de l'enfant ou plus tard et qui consiste à sacrifier un mouton, puis à préparer un repas pour les proches, les amis et les connaissances dans le but de faire des douas pour l'enfant. C'est dans ce sens que Mohammed (saw) dit « pour tout enfant un aqiqa » (boukhari)

L'allaitement de l'enfant

L'Islam poursuit sa miséricorde à l'endroit du bébé en lui octroyant le droit d'être allaité durant 2 ans par sa mère, à défaut par une nourrice. C'est ce que le coran souligne en ces termes « les mères qui veulent donner à leurs enfants un allaitement complet, les allaiteront deux années entières » (S2V233)

Éduquer, diriger l'enfant

L'éducation s'adresse aussi bien à l'âme qu'à la conscience de l'indi-

vidu.

Les meilleurs moyens d'inculquer les valeurs morales aux enfants consistent à prendre pour base les enseignements religieux et à les appliquer soi-même c'est à dire, montrer le bon exemple aux enfants, tant il est vrai qu'il est rare de trouver des enfants bien éduqués dans une famille ou un ou les deux parents commet (commettent) des actes non conformes à l'esprit de la religion.

Par ailleurs, l'éducation des enfants requièrent à la fois de la patience et de la diplomatie parce qu'il est impératif que les parents soient d'accord sur la manière d'éduquer leurs enfants.

Aussi, même si les parents sont dans une situation de conflit, ils ne doivent aucunement l'extérioriser en présence des enfants qui doivent avoir le sentiment que leurs géniteurs s'entendent bien et leur assurent une protection sans faille.

En outre, il faut enseigner aux enfants l'amour et le respect du créateur et des créatures tels que les frères, les sœurs, les enseignants. At-Tabari rapporte que l'envoyé de Dieu (SAW) a dit « Éduquer vos enfants, faites leur aimer le prophète (SAW) et ses compagnons. Faites leur apprendre le coran » et cet enseignement se fait dans un esprit de loisir et non pas comme un cours magistral

Enfin l'éducation doit être progressive, en concordance avec l'âge de l'enfant car le prophète nous ap-

prend ceci «Recommandez la prière à vos enfants dès l'âge de 7 ans, punissez les s'ils la négligent à 10 ans. A cet âge séparez les dans les couches »(Ahmed et Abou Daoud)

Donner de l'affection et de la tendresse à l'enfant

L'Islam exige des parents de couvrir leur enfant de tendresse pour leur permettre de s'épanouir car même le prophète (SAW) dirigeait la prière avec parfois l'un de ses petits fils sur le dos. On comprend alors aisément que donner de la miséricorde et de la compassion à l'enfant sont des conditions sine qua non pour réussir son éducation d'un enfant « *celui qui ne se montre pas clément sera privé de bien* »(MUSLIM).

En un mot ,les parents ,les adultes ,les enseignants et les voisins doivent être courtois, calmes en toutes circonstances envers les enfants.

Par conséquent ,ils peuvent se montrer paisibles en évitant les grands cris qui susceptibles d'embrouiller ou bloquer la compréhension que l'enfant devait avoir des évènements.

Être équitable envers les enfants

Beaucoup sont les parents qui ont du mal à être équitables entre les filles et les garçons ou entre les enfants de deux co-épouses .

Anas rapporte (*qu'un homme se trouvait chez le prophète (SAW) quand son fils vint .*

Il le prit dans ses bras ,l'embrassa et l'installa sur ses genoux .Ensuite vint sa fille qu'il installa en face de lui « traite les équitablement » dit le prophète(SAW))(AL Bazzar)

Équilibrer les activités des enfants

En plus des droits fondamentaux des enfants (droit à la nourriture, aux vêtements ...),les parents doivent instituer un rythme et organiser une vie régulière pour les enfants tant pour leurs activités scolaires et parascolaires que pour les repas et le sommeil. Ils doivent surveiller le travail scolaire des enfants ,s'assurer que l'enfant fait des efforts à l'école et surtout qu'il comprend ce qu'on lui apprend .

Interdiction de mentir aux enfants

Abdallâh bin Amer dit « *ma mère m'appela un jour alors que le prophète (SAW) se trouvait dans notre maison. Elle me dit « vient voir ce que je te donnerai ».*Le prophète (SAW) lui dit « *lui promets tu quelque chose ?* » *oui* »,répondit *ma mère « je vais lui donner des dattes » et le prophète (SAW) ajouta « si tu n'avais pas l'intention de lui donner quelque chose ,un mensonge se serait inscrit à ton actif »(Abou Daoud)*

Établir un climat de dialogue entre parents/enfants

Dialoguer avec les tout-petits, peut avoir de nombreux bienfaits parmi lesquels nous citons les plus im-

Lui donner un prénom convenable

L'Islam multiplie les attentions à l'endroit du nouveau-né au point de demander aux parents de prendre grand soin dans le choix du prénom de l'enfant parce que cela peut conditionner le développement de sa personnalité et le guider tout au long de sa vie. Le prophète (SAW) nous dit à ce propos « C'est un droit de l'enfant sur son géniteur, le fait que celui ci l'éduque bien et lui choisisse un beau prénom » (rapporté par Al Bayhaqi)

Tout enfant un aqqa (Baptême)

Tout enfant a droit à une aqqa qui a lieu généralement le 7^e jour de la naissance de l'enfant ou plus tard et qui consiste à sacrifier un mouton, puis à préparer un repas pour les proches, les amis et les connaissances dans le but de faire des douas pour l'enfant. C'est dans ce sens que Mohammed (saw) dit « *pour tout enfant un aqqa* » (boukhari)

L'allaitement de l'enfant

L'Islam poursuit sa miséricorde à l'endroit du bébé en lui octroyant le droit d'être allaité durant 2 ans par sa mère, à défaut par une nourrice. C'est ce que le coran souligne en ces termes « les mères qui veulent donner à leurs enfants un allaitement complet, les allaiteront deux années entières » (S2V233)

Éduquer, diriger l'enfant

L'éducation s'adresse aussi bien à l'âme qu'à la conscience de l'indi-

vidu.

Les meilleurs moyens d'inculquer les valeurs morales aux enfants consistent à prendre pour base les enseignements religieux et à les appliquer soi même c'est à dire, montrer le bon exemple aux enfants, tant il est vrai qu'il est rare de trouver des enfants bien éduqués dans une famille ou un ou les deux parents commet (commettent) des actes non conformes à l'esprit de la religion.

Par ailleurs, l'éducation des enfants requièrent à la fois de la patience et de la diplomatie parce qu'il est impératif que les parents soient d'accord sur la manière d'éduquer leurs enfants .

Aussi, même si les parents sont dans une situation de conflit, ils ne doivent aucunement l'extérioriser en présence des enfants qui doivent avoir le sentiment que leurs géniteurs s'entendent bien et leur assurent une protection sans faille .

En outre, il faut enseigner aux enfants l'amour et le respect du créateur et des créatures tels que les frères, les sœurs, les enseignants. At-Tabari rapporte que l'envoyé de Dieu (SAW) a dit « Éduquer vos enfants, faites leur aimer le prophète (SAW) et ses compagnons. Faites leur apprendre le coran » et cet enseignement se fait dans un esprit de loisir et non pas comme un cours magistral

Enfin l'éducation doit être progressive, en concordance avec l'âge de l'enfant car le prophète nous ap-

prend ceci «Recommandez la prière à vos enfants des l'âge de 7 ans, punissez les s'ils la négligent à 10 ans. A cet âge séparez les dans les couches »(Ahmed et Abou Daoud)

Donner de l'affection et de la tendresse à l'enfant

L'Islam exige des parents de couvrir leur enfant de tendresse pour leur permettre de s'épanouir car même le prophète (SAW) dirigeait la prière avec parfois l'un de ses petits fils sur le dos. On comprend alors aisément que donner de la miséricorde et de la compassion à l'enfant sont des conditions sine qua non pour réussir son éducation d'un enfant « *celui qui ne se montre pas clément sera privé de bien* »(MUSLIM).

En un mot ,les parents ,les adultes ,les enseignants et les voisins doivent être courtois, calmes en toutes circonstances envers les enfants.

Par conséquent ,ils peuvent se montrer paisibles en évitant les grands cris qui susceptibles d'embrouiller ou bloquer la compréhension que l'enfant devait avoir des évènements.

Être équitable envers les enfants

Beaucoup sont les parents qui ont du mal à être équitables entre les filles et les garçons ou entre les enfants de deux co-épouses .

Anas rapporte (qu'un homme se trouvait chez le prophète (SAW) quand son fils vint .

Il le prit dans ses bras ,l'embrassa et l'installa sur ses genoux .Ensuite vint sa fille qu'il installa en face de lui « *traite les équitablement* » dit le prophète(SAW) (AL Bazzar)

Équilibrer les activités des enfants

En plus des droits fondamentaux des enfants (droit à la nourriture, aux vêtements ...),les parents doivent instituer un rythme et organiser une vie régulière pour les enfants tant pour leurs activités scolaires et parascolaires que pour les repas et le sommeil. Ils doivent surveiller le travail scolaire des enfants ,s'assurer que l'enfant fait des efforts à l'école et surtout qu'il comprend ce qu'on lui apprend .

Interdiction de mentir aux enfants

Abdallâh bin Amer dit « *ma mère m'appela un jour alors que le prophète (SAW) se trouvait dans notre maison. Elle me dit « vient voir ce que je te donnerai ».*Le prophète (SAW) lui dit « *lui promets tu quelque chose ?* » oui »,répondit ma mère « *je vais lui donner des dattes* » et le prophète (SAW) ajouta « *si tu n'avais pas l'intention de lui donner quelque chose ,un mensonge se serait inscrit à ton actif* »(Abou Daoud)

Établir un climat de dialogue entre parents/enfants

Dialoguer avec les tout-petits, peut avoir de nombreux bienfaits parmi lesquels nous citons les plus im-

portants :s'il y a dialogue dans une famille, il y a connaissance c'est à dire chaque membre de la famille devient plus proche des autres .

Ensuite, le dialogue favorise la concertation sur les problèmes qui nécessitent des solutions et apprend à l'enfant beaucoup de comportement qu'il doit assimiler .

Enfin, le dialogue facilite la coexistence et crée un lien affectif entre les enfants et les parents.

Au regard de ces nombreuses responsabilités parentales, l'éducation des enfants paraît être une œuvre salubre mais difficile. C'est également une véritable épreuve pour les parents qui doivent à chaque instant être vigilants en ne rien laissant passer même par lassitude .

L'éducation est un devoir aussi bien du père que de la mère .

Selon le messager de Dieu :

« En vérité si l'un de vous s'occupe de l'éducation de son enfant, ceci est meilleur pour lui que de faire chaque jour l'aumône d'un demi-mesure aux pauvres » (Bukhari)

Dieu récompense ou punit l'homme pour l'acte effectué mais également pour les conséquences de cet acte; les enfants sont le résultat de l'œuvre de leurs parents ,ceux-ci assument une part de la responsabilité de leur devenir.

C'est dans cette optique que Ahmad et Mas'Oud rapportent du prophète (SAW) que l'homme se verra au paradis élevé d'un rang .

Il demandera *« quelle est la cause de cette élévation ? »* On lui répondra : *« C'est son enfant qui a demandé au seigneur de le pardonner »*

INVITATION

Le conseil consultatif convie l'ensemble des ancien(ne)s de l'association à une journée de réflexion le dimanche 27 juin 2004 au parc Bangrénéwéogo

Thème: «Problématique de la gestion d'un foyer musulman »

Heure: 09h00 à 13h00

Participation individuel:

500 f

Lieu: Parc Bangrénéwéogo

Conseil du sage Lugman à son fils

« O ! Mon enfant, accomplie la prière ,commande le bien ,interdit le mal et endure ce qui t'arrive avec patience telle est la résolution à prendre dans toute entreprise et ne détourne pas ton visage des ondes et ne foule pas la terre avec arrogance car Dieu n'aime pas le présomptueux plein de gloriole. Soit modeste dans ta démarche et baisse ta voix car la plus détestable des voix c'est bien la voix des ânes »

C31V17-19